

# Yvelines votre Département

La lettre du Conseil général  
des Yvelines



**Yvelines**  
Conseil général

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

Octobre  
2009



## « La solidarité sera au cœur de notre action »



**Alain Schmitz,**  
Président du Conseil général

### Quelles sont vos priorités en cette période rentrée scolaire, dans un contexte de crise ?

Tout d'abord assurer avec efficacité nos deux grandes compétences, l'action sociale et l'aménagement du territoire, au service des Yvelinois et des élus, en particulier des maires dont j'entends rester un interlocuteur privilégié. La solidarité sera au cœur de notre action : solidarité du département avec les Yvelinois et solidarité territoriale afin de répondre aux besoins des communes.

### La crise actuelle vous oblige-t-elle à renoncer à certaines de vos politiques ?

Bien sûr que non. Les finances du département sont très saines : notre fiscalité est la plus basse d'Ile-de-France et nous n'avons aucune dette. Cependant, je pense que cette période est propice à la révision de certains dispositifs qui méritent d'être mieux adaptés aux besoins. Nous devons réorienter nos dépenses sur des projets d'avenir plus attendus. Je veux que le Conseil général se donne tous les moyens de jouer son rôle pour améliorer l'attractivité du territoire, notamment à travers le projet de Vallée de l'automobile et de la mobilité durable. L'enjeu consiste à sortir renforcé de cette période difficile.

### A ce sujet, où en est le projet de circuit automobile ?

Il est au cœur de notre actualité, notamment parce que la période est difficile socialement. A la fois pour l'emploi, le développement écono-

mique des Yvelines et par l'enjeu environnemental qu'il représente, nous poursuivons ce projet. Il s'agit d'aider la filière automobile, fleuron industriel français profondément ancré dans notre département, afin qu'elle devienne le leader du véhicule propre de demain. A la clé, ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois à préserver et plusieurs autres milliers à créer.

C'est pourquoi j'ai l'intention d'organiser sur ce circuit qui doit accueillir le Grand Prix de France de F1, et dont les premiers résultats des études d'impact s'avèrent excellents, la première compétition de véhicule électrique. ●

## 430 M€ pour relancer l'activité économique

Le Conseil général des Yvelines a décidé d'investir 430 M€ dans un plan de relance pour l'emploi et l'activité économique dans les Yvelines, destiné à soutenir la filière automobile (346 M€), le secteur du BTP (50 M€) et le logement (34 M€).

Premier employeur du territoire (35 000 emplois directs, 15 000 emplois indirects), l'industrie automobile est le principal bénéficiaire du plan. Il s'agit de soutenir la filière automobile et de faire des Yvelines le berceau de la voiture du futur. 127 M€ sont ainsi destinés à la recherche et au développement de l'automobile de demain, 107 M€ au projet de la Vallée de la Seine et de la mobilité durable qui va polariser les compétences autour d'un pôle technologique, et 8 M€ pour aider les entreprises à redéployer et renforcer leurs compétences en Vallée de Seine.

Cet effort exceptionnel du département doit renforcer l'attractivité de notre territoire. Il s'accompagne de projets routiers pour permettre une meilleure accessibilité des sites consacrés à l'automobile.



# Les Yvelines en quelques chiffres

- **Superficie : 2 284 km<sup>2</sup>**
- **Communes : 262**
- **Cantons : 39**
- **Population : 1 395 800 hab. (Insee 2006)**
- **28 % de la population a moins de 20 ans**
- **3<sup>e</sup> pôle d'emploi de la région Ile-de-France**
- **544 800 emplois**



**Président  
Versailles-nord  
Alain Schmitz**

## Le Conseiller général : l'élu du canton

Le conseiller général est l'élu d'un territoire et d'une population, le canton. Il en défend les intérêts au Conseil général. Cet homme de terrain peut être sollicité pour tout ce qui entre dans les domaines de compétences de l'assemblée départementale. Particuliers, acteurs économiques, maires et associations sont parmi ses interlocuteurs les plus fréquents.

Le conseiller général est élu pour six ans au **suffrage universel direct**. Tous les électeurs sont donc appelés aux urnes, mais, petite particularité, ne le sont pas en même temps. Les conseils généraux sont renouvelables par moitié tous les trois ans : seule la moitié des cantons est, à chaque fois, appelée à voter.

Le mode de scrutin est **majoritaire uninominal à deux tours**. Pour être élu au premier tour, il faut obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits. Pour être candidat au second tour, il faut avoir obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des électeurs inscrits. Dans ce cas, l'élection est acquise à la majorité relative.

- **Un des taux de chômage (5,1 %) les plus faibles de France (3<sup>e</sup> trim. 2008)**
- **Autoroutes : 128 km**
- **Routes nationales : 162 km**
- **Routes départementales : 1 576 km**
- **80 % d'espaces naturels dont 70 000 hectares de forêts**

3<sup>e</sup> Vice-président : délégué aux nouvelles technologies, aux procédures de modernisation de l'administration et à la gestion des bases de loisirs et de plein air.

2<sup>e</sup> Vice-président : délégué à l'environnement et à la protection du patrimoine naturel des Yvelines, au développement durable, aux espaces verts et aux parcs départementaux.

7<sup>e</sup> Vice-président : délégué à l'insertion et à la mise en œuvre des contrats aidés.

10<sup>e</sup> Vice-président : délégué aux finances.

4<sup>e</sup> Vice-président : délégué à l'aménagement du territoire, à la politique contractuelle et à la politique foncière.

1<sup>er</sup> Vice-président : délégué aux affaires scolaires, universitaires et au patrimoine, aux archives départementales et à la culture.

8<sup>e</sup> Vice-président : délégué aux déplacements, à la programmation routière, aux travaux routiers, à la gestion et à l'exploitation de la route, aux transports et aux circulations douces, à la coopération décentralisée.

11<sup>e</sup> Vice-président : délégué aux personnes âgées, personnes handicapées et équipements médico-sociaux (schéma des équipements). Délégué à la jeunesse et aux sports.

9<sup>e</sup> Vice-président : délégué aux travaux dans les bâtiments départementaux, au patrimoine immobilier, au parc automobile, aux achats et moyens logistiques et aux assurances.



- Canton d'Andrézy** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Andrézy, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt
- Canton d'Aubergenville** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bouafle, Ecqueville, Flins-sur-Seine, Herbeville, Mareil-sur-Mauldre, Maule, Montainville, Nezel
- Canton de Bonnières-sur-Seine** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Bonnieres-sur-Seine, Benneceurt, Blaru, Boissy-Mauvoisin, Bréval, Chaufour-les-Bonnieres, Cravent, Favrieux, Fontenay-Mauvoisin, Freneuse, Commecourt, Jeufosse, Jouy-Mauvoisin, Limetz-Ville, Lommoie, Manerville, Méricourt, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Neauphette, Pardreuilville, Port-Villez, Rolleboise, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Illiers-le-Bois, Le Tertre-Saint-Denis, La Villeneuve-en-Chevrie
- Canton de la Celle Saint-Cloud** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
La Celle Saint-Cloud, Bougival
- Canton de Chatou** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Chatou, Croissy-sur-Seine
- Canton du Chesnay** (arrondissement de Versailles)  
Le Chesnay, Rocquencourt
- Canton de Chevreuse** (arrondissement de Rambouillet)  
Chevreuse, Cernay-la-Ville, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Magny-les-Hameaux, Le Mesnil-Saint-Denis, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse, Voisins-le-Bretonneux
- Canton de Conflans-Sainte-Honorine** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Conflans-Sainte-Honorine
- Canton de Guerville** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Guerville, Andelu, Arnouville-lès-Mantes, Aufferville-Brasseuil, Boinville-en-Mantois, Boinvilliers, Breuil-Bois-Robert, Epône, La Falaise, Flacourt, Goussouville, Hargeville, Jumeauville, Mézières-sur-Seine, Rosay, Soindres, Vert, Villette
- Canton de Houdan** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Houdan, Adainville, Bazainville, Boissets, Bourdonné, Civry-la-Forêt, Condé-sur-Vesgre, Courgent, Dammartin-en-Serve, Dannemarie, Flins-Neuve-Eglise, Cambais, Grandchamp, Gressay, La Hauteville, Longnes, Maulette, Mondreville, Montchauvet, Mulcent, Orgerus, Orvilliers, Os moy, Prunay-le-Temple, Richebourg, Saint-Martin-des-Champs, Septeuil, Taccoignières, Le Tartre-Gaudran, Tilly
- Canton de Houilles** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Houilles, Carrières-sur-Seine
- Canton de Limay** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Limay, Drocourt, Breuil-en-Vexin, Follainville-Dennemont, Fontenay-Saint-Père, Gargenville, Guernes, Guitrancourt, Issou, Jambville, Juziers, Lainville, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Sailly, Saint-Martin-la-Garenne
- Canton de Maisons-Laffitte** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Maisons-Laffitte, Le Mesnil-le-Roi
- Canton de Mantes-la-Jolie** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Mantes-la-Jolie
- Canton de Mantes-la-Ville** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Mantes-la-Ville, Buchelay, Magnanville, Rosny-sur-Seine
- Canton de Marly-le-Roi** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Marly-le-Roi, Louveciennes, Le Port-Marly
- Canton de Maurepas** (arrondissement de Rambouillet)  
Maurepas, Coignières, Elancourt, La Verrière
- Canton de Meulan** (arrondissement de Mantes-la-Jolie)  
Meulan, Chapet, Evacquaumont, Hardricourt, Mézy-sur-Seine, Les Mureaux, Gaillon-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine
- Canton de Montfort-l'Amaury** (arrondissement de Rambouillet)  
Chevreuse, Auteuil-le-Roi, Autoillet, Bazoches-sur-Guyonne, Béhoust, Beynes, Boissy-sans-Avoir, Flexanville, Galluis, Garancières, Gouplières, Grosrouvre, Jouars-Pontchartrain, Marcq, Mareil-le-Guyon, Méré, Les Mesnuls, Millemont, Neauphette-le-Château, Neauphette-le-Vieux, La Queue-les-Yvelines, Saint-Germain-de-la-Grange,
- Canton de Saint-Rémy-l'Honoré**, Saulx-Marchais, Thoiry, Le Tremblay-sur-Mauldre, Vicq, Villiers-le-Mahieu, Villiers-Saint-Frédéric
- Canton de Montigny-le-Bretonneux** (arrondissement de Versailles)  
Montigny-le-Bretonneux, Guyancourt
- Canton du Pecq** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Le Pecq, Fourqueux, Mareil-Marly
- Canton de Plaisir** (arrondissement de Versailles)  
Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Thiverval-Grignon
- Canton de Poissy - nord** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Poissy-nord, Carrières-sous-Poissy, Médan, Villennes-sur-Seine
- Canton de Poissy - sud** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Poissy-sud, Les Alluets-le-Roi, Crépières, Davron, Morainvilliers, Orgeval
- Canton de Rambouillet** (arrondissement de Rambouillet)  
Rambouillet, Auffargis, La Boissière-Ecole, Les Bréviaires, Emancé, Les Essarts-le-Roi, Gambaiseuil, Gazeran, Hermeray, Mittainville, Orcemont, Orphin, Le Perray-en-Yvelines, Poigny-la-Forêt, Raizeux, Saint-Hilarion, Saint-Léger-en-Yvelines, Vieille-Eglise-en-Yvelines
- Canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines** (arrondissement de Rambouillet)  
Saint-Arnoult-en-Yvelines, Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Bonnelles, Bullion, La Celle-les-Bordes, Clairefontaine-en-Yvelines, Longvilliers, Orsonville, Paray-Douaville, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Martin de Bréthencourt, Sainte-Mesme, Sonchamp
- Canton de Saint-Cyr-l'Ecole** (arrondissement de Versailles)  
Saint-Cyr-l'Ecole, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury
- Canton de Saint-Germain-en-Laye - nord** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Saint-Germain-en-Laye-nord, Achères
- Canton de Saint-Germain-en-Laye - sud** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Saint-Germain-en-Laye-sud, Aigremont, Chambourcy
- Canton de Saint-Nom-la-Bretèche** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Saint-Nom-la-Bretèche, Bailly, Chavenay, L'Etang-la-Ville, Feucherolles, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Villepreux
- Canton de Sartrouville** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Sartrouville
- Canton de Trappes** (arrondissement de Versailles)  
Trappes
- Canton de Triel-sur-Seine** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet
- Canton de Vélizy-Villacoublay** (arrondissement de Versailles)  
Vélizy-Villacoublay
- Canton de Versailles-nord** (arrondissement de Versailles)  
Versailles-nord
- Canton de Versailles-nord-ouest** (arrondissement de Versailles)  
Versailles-nord-ouest
- Canton de Versailles-sud** (arrondissement de Versailles)  
Versailles-sud, Buc, Châteaufort, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble
- Canton du Vésinet** (arrondissement de Saint-Germain-en-Laye)  
Le Vésinet, Montesson
- Canton de Viroflay** (arrondissement de Versailles)  
Viroflay

# Action sociale : les Yvelines plus proches, plus solidaires

Apporter un meilleur soutien aux familles, favoriser le développement harmonieux des jeunes dès la petite enfance, encourager le retour à l'emploi des personnes en démarche d'insertion (le RSA), accompagner les personnes handicapées et les personnes âgées en perte d'autonomie... Aujourd'hui, plus que jamais, le Département mobilise ses moyens pour améliorer le quotidien de nombreux Yvelinois.

Deux décisions majeures servent cet objectif :

● **La nouvelle organisation des services d'action sociale et médico-sociale du Département.** Avec un découpage des Yvelines en 9 territoires (ou bassins de vie) et 38 secteurs d'action sociale, il s'agit d'apporter une réponse de proximité, rapide et efficace, aux besoins des habitants. Sous le label « Territoires et proximité », l'accent est mis sur un accueil personnalisé des Yvelinois par des professionnels compétents. Ce découpage a concerné dans un premier temps 170 permanences sociales, 68 centres de PMI (protection maternelle et infantile) et 27 centres de planification (santé de la famille, de l'enfant et de l'adolescent). Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, il s'étendra aux lieux d'accueil pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

● **L'adoption prochaine d'un 3<sup>ème</sup> Schéma d'organisation sociale et médico-sociale.** L'élaboration de ce projet, piloté par les services du Département, avec l'ensemble des acteurs sociaux des Yvelines, a été élargie à la participation de citoyens. Le Schéma vise à planifier l'évolution des politiques et des équipements sociaux pour les 5 années à venir, tous secteurs confondus : enfance et famille, adultes handicapés, personnes âgées et insertion.

D'autres dossiers avancent à grand pas, dans un souci d'innovation et d'un meilleur service aux personnes. En témoigne la création récente d'**Yvelines Actives**, une structure pour l'accompagnement à la création d'entreprises, le soutien des très petites entreprises et des auto-entrepreneurs.

Le Département poursuit ainsi ses efforts pour une plus grande solidarité avec les Yvelinois. ●



**Pour connaître les services sociaux proches de votre domicile, contactez l'un des 9 territoires suivants :**

**Sud Yvelines** - 26 rue Pasteur - 78120 Rambouillet - Tél : 01 34 83 69 00

**Grand Versailles** - 46-50 rue Remilly - 78000 Versailles - Tél : 01 30 83 14 00

**Centre Yvelines** - 17 place Robert Brault - 78490 Montfort-l'Amaury - Tél : 01 34 57 03 40

**Saint-Germain** - 9/11 rue Armagis - 78100 Saint-Germain-en-Laye - Tél : 01 39 04 11 30

**Seine et Mauldre** - 42 avenue Paul Raoul - 78130 Les Mureaux - Tél : 01 30 99 58 80

**Méandres de la Seine** - 13 rue Fabert 78500 Sartrouville - Tél : 01 30 86 57 80

**Mantois** - 8 quater avenue division Leclerc - 78200 Mantes-la-Jolie - Tél : 01 30 94 44 56

**Val de Seine et Oise** - 13 rue Jacob Courant - 78300 Poissy - Tél : 01 30 74 15 38

**Ville Nouvelle** - Rue Hector Berlioz - 78190 Trappes - Tél : 01 30 13 13 30

16★25 ans

réalise-toi  
AVEC

les Yvelines !



## 16-25 ans : le Conseil général des Yvelines accompagne vos projets

Pour aider les jeunes Yvelinois, âgés de 16 à 25 ans, dans l'accomplissement de leurs projets de vie le Conseil général des Yvelines propose un ensemble d'actions.

- > **La bourse aventure** (projets sportifs, culturels, scientifiques ou documentaires dont l'utilité concrète ou sociale est reconnue).
- > Le financement d'une partie des stages **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).
- > L'aide au montage financier **d'opérations humanitaires**.
- > Le financement de 50 % de la carte **Imagine'R** (16-22 ans).
- > La subvention (500 euros) pour la préparation de l'examen du **permis de conduire** (en échange d'une participation à des projets citoyens initiés par le Département ou une association agréée par celui-ci).
- > **Les bourses de 2000 euros** attribuées chaque année aux Yvelinois – scolarisés en Zone d'Education Prioritaire ou dont la famille n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu - ayant obtenu une mention « très bien » au BAC. ●

**Renseignements : [www.yvelines.fr/projetsjeunes](http://www.yvelines.fr/projetsjeunes)**

## Les Yvelines, plus que jamais terre de cheval

Si le cheval est la plus noble conquête de l'homme, dans les Yvelines, qu'il soit trotteur, étalon, cheval d'attelage, de randonnée ou « bête » à concours, l'équidé a bel et bien investi de multiples secteurs d'activités.

Pour Alain Schmitz, président du Conseil général des Yvelines, « *le cheval détient une place éminente dans notre département ; il participe de notre attractivité touristique, de notre économie. Avec Michel Bès et la mission Cheval du Département, nous poursuivons notre engagement vers de nouveaux champs comme l'insertion par le cheval ou la sensibilisation des jeunes* ».



Depuis 2006, le Département des Yvelines n'a pas faibli dans son rôle de fédérateur et d'initiateur d'actions nouvelles : mise en place du Conseil départemental du cheval, création d'itinéraires de randonnée équestre (près de 400 km), organisation de la Randonnée équestre des Châteaux (en juillet), mise en place d'un cycle « Cheval au collège »...

Ainsi aujourd'hui, plus que jamais, les Yvelines sont terre de cheval ! ●

## Solidarité Nord-Sud

Les premières Assises yvelinoises de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale se dérouleront le 25 novembre prochain à Guyancourt, en présence de Eric Besson, ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire. Les Yvelines ont engagé un programme ambitieux d'action solidaire. Ces Assises, qui mettront à l'honneur la République du Togo, seront l'occasion de fédérer les nombreux acteurs concernés et de saluer le travail remarquable déjà réalisé par le Département, les communes et les associations pour des Yvelines plus solidaires. ●

**Renseignements : 01 39 07 79 94**



Conseil général des Yvelines - 2 place André Mignot - 78000 Versailles cedex - Tél : 01 39 07 70 09 - Mél : [Lettre-information@yvelines.fr](mailto:Lettre-information@yvelines.fr) - Directeur de la publication : Alain Schmitz - Co-directeur de la publication : Arnaud Legros - Réalisation : Direction de la Communication - Conception graphique : Nathalie Tricot - Impression : Wauquier - Dépôt légal : octobre 2009 - ISSN : 1950-4373. Papier et impression avec encres végétales, suivant la norme ISO 14 001 - Photos page 1 (de haut en bas) : Yann Arthus-Bertrand, Dominique Eskenazi, Photo\_media, Luc Monnet, Dominique Eskenazi ; pages 2 et 3 : Dominique Eskenazi sauf B. Devys, P. Fond : Mairie de Sartrouville, A. Joly : Ville de Houilles, D. Jouy : Michel Gueller ; page 4 : Fotolia (col.1), Jean-Yves Lacôte (col. 2), Monique Vincent ALDS, D.R. (col.3).



**Yvelines**  
Conseil général

[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)